



*Syndicat Indépendant
de l'Enseignement
du Second degré*
**Syndicat des Agrégés
de l'Enseignement Supérieur**



REFORME DU LYCEE - CONSEIL PEDAGOGIQUE **COMMUNIQUE COMMUN SIES / SAGES / CAT**

Le **SIES** et le **SAGES** ont pris connaissance du projet du ministre à propos de la réforme du lycée et des modifications apportées au *Code de l'Education* par un décret relatif à la mise en place d'un Conseil pédagogique dans chaque lycée et collège.

Ils ont constaté qu'à l'issue du CSE du 10 décembre 2009 le ministre a maintenu ses positions.

Le SIES et le SAGES réaffirment leur opposition à la mise en place d'un Conseil pédagogique :

- dont la composition serait laissée, par nomination, à l'entière discrétion du chef d'établissement ;
- dont le rôle serait élargi dans le domaine pédagogique, par exemple en matière de notation ;
- qui disposerait de tout pouvoir pour répartir « la marge de moyens » laissée à l'établissement ;
- et réduirait le Conseil d'administration à une simple chambre d'enregistrement des décisions du chef d'établissement.

Derrière le pouvoir ainsi octroyé au chef d'établissement et à ses affidés, c'est en effet **la mise à mort définitive** du peu de **la liberté pédagogique** qui reste aux professeurs (faisant pourtant partie de leurs garanties statutaires, au terme de la Loi), qui est ainsi programmée.

La mise en place du Conseil pédagogique, par ailleurs, ouvre le champ, au sein d'un même lycée ou collège, aux **luttres d'influence entre professeurs et disciplines, ce qui constitue une source d'inégalités et de tensions**. Elle participe de plus à la **mise en concurrence des différents établissements d'enseignement**.

Les conséquences prévisibles de la mise en œuvre du décret sur le Conseil pédagogique n'étant que trop évidentes, le SIES - CAT et le SAGES - CAT ne peuvent que s'y opposer.

Pour ce qui concerne la réforme du lycée elle-même, telle que proposée, le **SIES** et le **SAGES** constatent que, derrière un habillage séduisant, se lisent des **conséquences inéluctables et négatives** tant pour l'ensemble des personnels que pour la qualité de l'enseignement lui-même, **au détriment des élèves**.

Concernant les personnels, il faut légitimement craindre :

- des classes en plus grand nombre et aux effectifs alourdis, sans compensation, « l'accompagnement personnalisé » risquant en effet d'être réduit à sa plus simple expression pour chaque élève,
- une désorganisation catastrophique des services liée aux « menus à la carte » proposés aux élèves, dont la mise en œuvre serait inévitablement source de complications et impacterait lourdement les emplois du temps,
- des « services partagés » sur plusieurs établissements en nombre plus élevé.

Concernant l'enseignement à proprement parler, et derrière le faux-semblant du rééquilibrage des filières, il faut redouter :

- **l'affaiblissement des enseignements disciplinaires**, donc des « savoirs », la plupart des disciplines perdant des heures (suppressions de postes faisant loi), le fait étant particulièrement patent en classe de Seconde pour ce qui concerne les enseignements technologiques qui, malgré la revalorisation annoncée, se voient amputés des trois quarts de l'horaire actuel !
- le sacrifice de **l'Histoire-Géographie en Terminale S**, réduit à l'optionnel ; l'impossibilité pour les littéraires de pouvoir étudier **à la fois** le latin et le grec ; et d'autres effets pervers qui surgiront au fur et à mesure.

A toutes ces conséquences mettant en jeu **les conditions de travail des personnels**, le **SIES** et le **SAGES** constatent **qu'aucune contrepartie n'est envisagée**, sinon l'élargissement des « missions », l'alourdissement des tâches et la soumission au Conseil pédagogique.

Sur ces fondements le SIES et le SAGES ne peuvent que prendre position contre les actuels projets et appeler à toute action destinée à s'y opposer, notamment par la participation à des réunions dans les établissements et à toutes manifestations d'opposition qui pourraient être organisées.

11 Décembre 2009

Contacts presse : Jacques Mille **SIES** ☎ 04 91 42 18 55 📠 06 76 58 63 47 ✉ jacques.mille2@wanadoo.fr
Denis Roynard **SAGES** ☎ 06 10 35 44 94 📠 06 83 48 58 04 ✉ denis.roynard@gmail.com
Jean-Baptiste Verneuil **SIAES** ☎ 04 91 34 89 28 📠 06 80 13 44 28 ✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr
<http://www.sies.fr> <http://www.le-sages.org> <http://www.siaes.com>